

Le CHUM revoit à la baisse le nombre d'employés pour pouvoir payer son déménagement

Montréal, le 1^{er} août 2016 – Devant le refus de Québec de lui octroyer un financement supplémentaire pour le déménagement des hôpitaux Hôtel-Dieu, Notre-Dame et Saint-Luc vers le nouveau site, la direction du Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM) a décidé de modifier la structure de postes qui avait fait l'objet d'une entente avec les syndicats en 2015 et de réduire l'effectif du personnel requis dans ses futurs locaux.

Ainsi l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) a appris le 27 juillet dernier que dans la seule catégorie d'emplois qu'elle représente, et qui n'est pas la plus affectée grâce au recours qu'elle a exercé, l'équivalent de 18 postes seraient abolis pour financer le transfert dans le nouveau CHUM. « On se demande comment un travail qui était qualifié de requis au plan clinique en 2015 peut être devenu superflu quelques mois plus tard », s'étonne Nathalie Chalifoux, responsable politique de l'APTS au CHUM.

Cette réduction d'effectif a des conséquences. En médecine nucléaire, par exemple, une des salles d'examen neuves restera fermée en raison de l'abolition de deux postes de technologues. Des salles d'opération resteront inutilisées pour les mêmes raisons.

« On dirait que le CHUM n'a pas les moyens de ses ambitions, observe David Lemaire, président de l'unité syndicale APTS du CHUM. C'est bien beau les locaux tout neufs avec la technologie de pointe, mais ça prend du personnel pour qu'on puisse la faire fonctionner et y offrir des services. Le CHUM doit défendre son point de vue auprès du gouvernement. Avec un surplus de 1,8 milliard de dollars, Québec pourrait bien payer le déménagement de cet établissement phare dans le paysage médical francophone, censé être une inspiration pour la recherche en santé et une fierté pour tous les Québécois. »

L'APTS a déposé un grief, toujours actif, pour contester l'annulation unilatérale de l'entente sur la structure de postes signée en octobre 2015. Le syndicat appréhende les conséquences du maintien des objectifs d'optimisation des services à la population dans un contexte où les ressources humaines seraient insuffisantes. « Le personnel en moins grand nombre devra nécessairement en faire plus. Si rien ne change, les conditions sont réunies pour générer de l'épuisement professionnel », prévient Nathalie Chalifoux.

Rappelons qu'il est prévu que le déménagement des trois composantes du CHUM s'échelonne sur plusieurs mois au printemps 2017 : en avril pour l'Hôpital Saint-Luc, en mai pour l'Hôpital Notre-Dame et en juin pour l'Hôtel-Dieu.

À propos de l'APTS

Avec 32 000 membres, l'APTS est un acteur incontournable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention. Dans les trois installations actuelles du CHUM, elle représente 1 352 personnes.